

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS — RUEIL

M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une Consultation absolument gratuite pour tout ce qui concerne la Bouche.
Ses Prix sont très Modérés

CAPITAUX POUR TOUS
Argent de suite à Négociants et Industriels sur signature, Ouvertures de Crédit, Boredereux de valeurs commerciales, Comptes à demi, Echanges de Signatures, Prêts sur toutes garanties, sur Successions et sur Fonds de Commerce, Achat de toutes sortes de Créances. — Rien à payer d'avance. — Achat au comptant de tous genres de Marchandises. — Discrétion et Célérité.

Achille CAT
GEOMETRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, grange de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et dits parcelaires.
Levés de plans, nivellement, projets de canalisation d'égoûts, routes, chemins de fer, Tramways, etc.
30, rue du Chemin-de-Fer

VIN FIN BEAUJOLAIS
(un des plus grands crus français) naturel, fruité, limpide, bonne conservation, 215 l. 65 fr.; 108 l. 38 fr., Franco port gare destinataire. Envoi d'échantillon gratuit. P. FROMONT, propre de vignes à Villefranche-en-Beaujolais (Rhône).

PETITE MAISON A LOUER
située 35, rue Sadi-Carnot. — Prix modéré. — S'y adresser.

Grand Magasin de Chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT, SUCC^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité
pour Dames, Fillettes et Enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection et leurs prix modérés.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE
paraissant le Dimanche
Directeur : JULES DOMERGUE
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, 42
PARIS

ABONNEMENTS :
Paris et Province, Un an... 30 fr.
Etranger... 36 fr.
Le Numéro : 60 Centimes

MOUVEMENT COMMERCIAL
REVUE DU MARCHÉ INTÉRIEUR (Statistiques hebdomadaires)
REVUE DU MARCHÉ EXTÉRIEUR (Modifications douaniers, etc.)

MOUVEMENT FINANCIER
Bourse de Paris. — Cours et Revue des changes. — Bourses étrangères etc

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

Ernest LEMAIRE
RESTAURATEUR
Maitre de la Cuisine et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bezons

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
LA SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE

Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE
Château de Saint-Césaire, propriétaire
Alfred FOURNIER, à St-CÉSIRE (Gard), demande représentants et entrepositaires.

A LOUER
6, Rue Béranger (en face la gare)
Plusieurs APPARTEMENTS avec Eau et Gaz
Prix : 280 à 330 francs
S'y adresser.

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine **PRIX DU COKE** rendu en Cave

Coke N° 0	2 00	2 10
N° 1	1 95	2 05
gros criblé	1 85	1 95
Grésillon	1 10	1 20

Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL

Anc^{ie} Maison LEHICOLLE
E. Deslandes
Successeur
Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways de Paris à Saint-Germain

Remontages de Pendules à l'Année
Réparations en tous genres

Fantaisie Riche, Articles de Fumeurs
Bijouterie Dent, Or et Argent
Bijouterie Double Or

Pendules en tous Genres
Cousins pour Couronnes de Mariées
Montres or, argent, nickel, simples et compliquées
Seul dépositaire de la Montre « OMEGA » qui a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1900.

Petite et grosse Orfèvrerie argent
Orfèvrerie métal blanc
Orfèvrerie nickel pur
Seul dépositaire pour la Contre
TOUTES MARCHES AU PRIX DES TARIIFS

ACHAT D'OR & D'ARGENT

DÉPURATIF DU SANG

Eczéma, Glands, Dartres, Maladies de Peau, Démangeaisons
Guérison radicale par l'emploi
DU DÉPURATIF VÉGÉTAL
aux Essences concentrées de Salsepareille rouge et de Gayac
Le flacon, 2 - 3 flacons, 5.

ET DE LA
POMMADE SOUVERAINE
DE SAINT-LOUIS
Le pot, 1.50 - Le pot, 2.50

CH. BEAULAVON

Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris
37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fer)

Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques

La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.

GARANTIE-SECURITÉ
Imp. HUBY, 32, r. Maurepas, Rueil. et 36, r. St-Germain, Nanterre

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
Maison fondée en 1869
Edmond HUBY
Maison fondée en 1869
NANTERRE — 36, Rue de St-Germain, 36 — NANTERRE

BILLETTS DE DÉCÈS en une heure depuis 5 francs le cent Sur Papier Anglais FORMANT ENVELOPPE depuis 6 fr. le cent	BILLETTS & CARTES de Mariage depuis 4 fr. le cent Cartes de Visite à la Minute depuis 1 fr. 25 CARTES de Menus, de Bals, de Naissances	CARTES DE COMMERCE EN TOUS GENRES SPECIALITÉ D'AFFICHES Travaux pour la Publicité JOURNAUX, BROCHURES STATUTS Comptes Rendus, Prix-Courants Prospectus, Programmes, Circulaires	Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES LIVRES à SOUCHES, MANDATS Quittances de Loyer CONGÈS, ENGAGEMENTS Ecritures pour Location Reliure & Brochure
--	--	---	---

TRAVAUX DE LUXE EN NOIR ET EN COULEURS
PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Avis Important. — Tout Client commandant des Imprimés commerciaux aura droit sur sa demande, à une insertion gratuite d'une réclame dans le Journal de Nanterre.

UNION DES Commerçants et Industriels DE NANTERRE

La tombola organisée par la Société a définitivement pris la marche du succès, de nombreux et magnifiques lots affluent au Comité.

On nous prie d'annoncer au public de se hâter de prendre les derniers billets qui restent à placer afin de pouvoir avancer, au besoin, la date du tirage.

Aux anciens membres de la Société « LE SOU QUOTIDIEN ».

Les membres de la Société « Le Sou Quotidien », société civile de retraites en liquidation, sont priés de se mettre en garde contre les offres que pourraient leur faire un certain « Lejeune », 19, rue d'Athènes, à Paris, leur offrant l'achat de leur créance moyennant une perte de 50 o/o, c'est-à-dire moitié de ce qu'ils ont versé.

AVIS

Les membres n'ont qu'à se renseigner près du liquidateur pour apprendre que la répartition, qui va avoir lieu d'ici peu, les remboursera intégralement de leur créance et que même il croit pouvoir y ajouter un léger intérêt.

VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER

SECTION DE NANTERRE

DISCOURS
prononcé par M. le Président de la Section de Nanterre aux obsèques de M. Martin, porte-drapeau.

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades,

PENSIONNAT DE M^{lle} GOUBAULT

Une délicieuse après-midi que celle de mardi dernier pour grand nombre de Nanterriens! C'était la distribution des prix, pas banale du tout, du pensionnat de M^{lle} Goubault.

Oui, c'était plaisir très goûté de voir défiler, sur le théâtre de la salle de la mairie, ces artistes nombreuses, et improvisées, de tous genres, pianistes,

LE MOUVEMENT COMMERCIAL

La mort impitoyable l'a enlevé en quelques instants, car la veille au soir, à 10 h. 1/2, il venait encore aux obligations que lui imposait son encor à 5 h. du matin il expirait.

Martin Elie-Célestin, était né à la Villette le 26 février 1846.

Le 6 septembre 1867, il était incorporé au 41^e régiment de ligne.

Le 22 janvier 1868, il était choisi comme clairon et était élevé à la 1^{re} classe le 16 janvier 1869.

Le 5 juin 1870, par sa bonne conduite et son observation stricte de la discipline, il était désigné pour être incorporé au 2^e régiment d'élite des grenadiers de la Garde Impériale.

C'est sous les plis du drapeau de ce régiment qu'il fit la campagne de 1870.

Le 18 août, jour de la bataille de Gravelotte, Martin, en sonnant la charge, eut son clairon transpercé par une balle et lui-même fut blessé à la joue, la cicatrice en était restée apparente jusqu'à sa mort.

Sa conduite, sur le champ de bataille fut au-dessus de tout éloge.

Relévé par les soldats allemands il fut transporté dans une ambulance prussienne. Lors de sa guérison, il fut interné en Allemagne le 29 octobre 1870 et il y resta prisonnier jusqu'au 9 juin 1871.

A son retour de captivité, il fut versé au 97^e régiment de ligne et libéré définitivement comme caporal, le 24 janvier 1874.

Pendant ses sept années de service militaire, Martin fut un soldat modèle.

Les certificats qui lui ont été délivrés en font foi.

J'ai su par lui, car il m'a fait bien des fois le récit de la campagne néfaste de 1870, que sans la capitulation de Metz, il eût été décoré de la médaille militaire pour sa belle conduite à Gravelotte.

Son service militaire accompli, Martin, rentre dans la vie civile et nous le trouvons partout remplissant avec zèle et dévouement les fonctions qui lui sont confiées.

Garde particulier à Garches en 1887, il entre à la mairie de Nanterre le 31 Mars 1888, comme garde champêtre et le 27 Juillet 1891, il est nommé 2^e appariteur. Grâce à la bienveillance de Monsieur le Maire et de MM. les conseillers municipaux, il était à la veille de jour d'un peu de repos après une carrière si bien remplie.

Au nom de la 1500^e section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, j'adresse un dernier adieu, à ce camarade dévoué, à cet excellent citoyen et à ce bon père de famille.

La 1500^e section ne l'oubliera pas de longtemps.

Puisse ces quelques paroles de souvenir et de regrets, adoucir la douleur de sa veuve et de sa famille éplorée, auxquelles j'adresse de la part de tous les camarades nos sympathiques compliments de condoléances.

Au nom de la 1500^e Section,
Adieu! Vétérans et Ami Martin, Adieu!!

LE MOUVEMENT FINANCIER

prix et livrets qu'ils ont offerts pour encourager et stimuler nos élèves.

Des prix ont été offerts par :
MM. le ministre de l'Agriculture, le Préfet de la Seine, Faron, député, Voisembert, conseiller d'arrondissement, Gautier, maire, Babuy, adjoint, Blanche, Mme Tussing, M. Hébert, conseiller, la Fraternelle, M. Roche, M. Wiriath, la Caisse des Ecoles, le Comité de la Bibliothèque populaire.

Des livrets ont été offerts par :
Mme Tussing, la Société « La Roche », la Société « La Dotation de la Jeunesse », MM. Boutefroy, Fosse, Cellier, Mme Melleux.

ECOLE DES GARÇONS

Boulevard du Midi
Directeur M. GIRAULT

6^e Classe
Professeur M. G. Martin
Barthommier, prix d'honneur offert par le Comité de la Bibliothèque de Nanterre, 6 n. Meunier 1^{er} prix d'excellence 5 n. Trévalin 4 n. Cardinaux 3 n. Bailly 3 n. Pages 3 n. Marquillier 2^e prix d'excellence 11 n. Fontaine 5 n. Saunois 6 n. Pêcheur 5 n. David 7 n. Fosset 5 n. Marcangeli 7 n. Roche 9 n.

5^e Classe
Professeur M. Wantz
1^{er} Division. — Wantz Roger, prix d'honneur, 10 n. Janne Laurent, prix d'excellence offert par M. Tussing, 9 n. Schwarz René 4 n. Lesage Alfred 3 n. Jonneau Alfred 3 n. Bruyère Louis 2 n. Ménager Gustave 2 n. Briol Georges 2 n.

2^e Division. — Fauquet René, prix d'excellence offert par M^{me} Tussing, 5 n. Babise Georges 6 n. Thy Pierre 4 n. Le Noanés Louis 3 n. Tinturier Henri 3 n. Loubinou Adolphe 3 n.

4^e Classe (1^{re} Division du Cours Élémentaire)
Professeur M. Simon
1^{er} Section. — Gouspy Albert prix d'honneur 7 n. Maingret René prix d'excellence offert par Mme Tussing, 8 n. Frelat Georges 7 n. Lecoine Henri 5 n. Noël Paul 5 n. Richard Lucien 4 n. Moreau Emile 5 n. Tussing Georges 5 n. Roche Henri 5 n. Fleury Marius 4 n.

2^e Section. — Huby Alexis prix d'excellence 9 n. Gaunet Robert 7 n. Wiriath Paul 6 n. Roulin Paul 4 n. Barbier Paul 6 n. Paxion René 3 n. Bèquet Charles 3 n. Sempé Albert 4 n. Forney Roger 5 n. Evain Georges 3 n.

3^e Classe (2^e Division du Cours moyen)
Professeur M. L. Frémont
Mathieu Henri prix d'honneur offert par le Comité de la Bibliothèque Populaire, pour s'être le plus distingué pendant l'année scolaire, par son travail, par sa bonne conduite, ses progrès généraux et pour s'être placé le 1^{er} de la classe. Prix comprenant 14 n. Schindler Philippe prix d'excellence, offert par la Caisse des Ecoles, comme ayant obtenu les meilleurs notes et les meilleurs places dans les compositions. Prix comprenant 15 n., Marié Maurice, prix offert par M. Voisembert, conseiller d'arrondissement 8 n. Mellot Marcel 13 n. Moreau Marc 6 n. Daehn Jean 6 n. Guy Robert 5 n. Henckel Pierre. Bassinet Maurice. Gauthier Maurice 4 n.

Nouvelle Vinicole

La Hausse persistante sur les Vins m'oblige de soumettre à ma nombreuse clientèle les nouveaux cours au cours de ce jour.

Rouges	
Bon vin de table	50 fr.
Hérault et Roussillon	55, 60, 65 fr.
Corbières, Minervois	70, 75, 80 fr.
Palus	70, 75, 80, 90 fr.
Bergerac, Fronton vieux	85, 90, 100 fr.
Blancs	
Bon vin de table	65 fr.
Gers extra	70, 75 fr.
Picpoul	75, 80 fr.
Bergerac vieux	85, 90 fr.
Macon, Vouvray, Saumur, Touraine	90, 100, 110 fr.
Très bon Stock en Vins vieux	
Bordeaux, Bourgogne, Macon, etc.	
On peut visiter mes Chais et déguster sur place. — Echantillon est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande.	
Paiement à la volonté du Client selon ses habitudes.	

LACHANT, 3, Place de la Fête NANTERRE

DISTRIBUTION DES PRIX aux Elèves des Ecoles Communales

Au nom du Personnel enseignant et des familles, nous ne saurions trop remercier les généreux donateurs et donatrices pour les

Viennent ensuite par ordre de classement : Combes Raoul, Chastanet Léon, Gogout Paul, Romanet Aimé, Evain Jean, Mangoot Louis, Jourdain Hippolyte, Brissot Henri, Rivard Paul, Barrey Hippolyte, etc.

Ecole de la Route de Paris

GARÇONS
Directeur : M. PARIS

1^{re} Classe (Division unique)
Professeur M. Bazin
Pétavy prix d'honneur offert par M. Féron, député, décerné à l'élève qui par ses notes réunies de conduite et de travail, s'est le plus distingué et s'est placé le 1^{er} de sa classe. Prix comprenant 9 n. Racine prix d'excellence offert par M. Hébert, décerné à l'élève qui s'est le plus distingué par son application, son travail et ses résultats dans les compositions. Prix comprenant 3 n. Peythieu 10 n. Van Kilsdonck 4 n. Bezançon 9 n. Frion 4 n. Bono 7 n. Cazier 6 n. Marciana 9 n. Descartes 3 n. Fialeix 6 n. Egenschwiler 3 n. Leclère 4 n. Sorsaya 2 n. Rincok 4 n. Leclerc 1 n. Rolland 3 n. Martel 2 n.

1^{re} Classe
Professeur M. Léon Girault
Rappel de prix d'honneur offert par M. Gautier, maire, Daubin Marcel 15 n. Prix d'honneur offert par M. Bauby, adjoint, Royer Léon 13 n. Prix d'excellence (vétérans) offert par M. Blanche, Tano Charles 9 n. Prix d'excellence (nouveaux), Hamon Roger 11 n. Barreau Léon 8 n. Bey Auguste 5 n. Schwarz Marcel 6 n. Sougins Henri 9 n. Nautol Marcel 7 n. Poirier Henri 5 n. Brunswick Paul. Dozière, Mizard. Blaisin. Demary (C.-E.). Colbus (C.-E.). Bullant. Mantélet (C.-E.) Richard.

Cours spécial d'anglais
Professeur M. Léon Girault
1^{re} Année. — Prix, Richard. Hamon. Bertaud. Rivard.
2^e Année. — Prix, Naulot.
Cours spécial d'allemand
Professeur M. Franchet
Prix, Daehn. Brunswick. Tussing. |

Cours d'adultes
Professeur M. Wantz
Prix offerts par M. Voisebert, conseiller d'arrondissement
Prix, Rapin L., Gontier G., Aubert G., Delahaye L.
Livrets de Caisse d'Épargne
1^{re} Classe
Prunelle, livret de 20 francs (legs Becquet) (livret décerné à l'élève reçu le premier au certificat d'études). Daubin, livret de 20 francs, legs Becquet (prix de bonne samaritaine). Royer, livret de 20 francs, legs Becquet. Hamon, Mantélet, Tano, Naulot, livrets de 10 francs, legs Becquet. Dupont, livret de la « Dotation de la Jeunesse ». Bey, livret de 10 francs de la Société « La Ruche ». Dozière, livret de 5 francs offert par M. Fosse, Schwarz, livret de 5 francs offert par M. Collier.

2^e Classe
Prix d'honneur offerts par la Caisse des Ecoles
1^{re} Division. — Cayron Fernand.
2^e Division. — Vallet-Sandré Henri.

1^{re} Classe
1^{re} Division. — Prix d'excellence offert par la Caisse des Ecoles, Emile Légeron 6 n. Prix d'honneur offert par la Caisse des Ecoles, Petit Edouard 7 n.
2^e Division. — Prix d'honneur offert par la Caisse des Ecoles, Poullias Georges 6 n.

1^{re} Classe
1^{re} Division. — Prix offert par la Caisse des Ecoles, Hiane Félix 3 n. Prix offert par la Bibliothèque populaire, Sulpice Paul 3 n. Prix offert par M. le Maire, Dupré Félix 4 n. Prix d'honneur offert par la Caisse des Ecoles, Pommerat Jean 5 n. Prix d'excellence offert par le Conseil municipal, Hervieu Louis 9 n. Livret de 5 francs offert par M. Richardière père, Schwein Robert 4 n. Livret de 5 francs offert par M. Voisebert, conseiller d'arrondissement, Petit Edouard 8 n. Prix offert par la Bibliothèque populaire, Pirot 4 n. Livret de 5 francs (legs Becquet), Bauvallet 4 n. Prix offert par la Caisse des Ecoles, Barbecot René 4 n. Livret de 10 francs (legs Becquet) Pommerat Jean 6 n. Prix offert par la Caisse des Ecoles, Desnos Eugène 5 n. Prix offert par M. le Préfet au nom du Conseil général, Foucault Edouard 5 n. Prix offert par M. Féron, député, Hiane Félix 4 n. Livret de 10 francs (legs Becquet), Hervieu Louis 10 n. Prix offert par la Société des Intérêts généraux du Plateau, Hervieu Louis 11 n. Prix offert par M. Lafon, Pommerat Jean 7 n. Prix offert par M. Légeron, conseiller municipal, Sulpice Paul 4 n. Prix offert par M. le Ministre de l'Agriculture, Dupré Félix 5 n.

2^e Classe
Prix offert par M. Blanche, adjoint, Schwein Robert 3 n. Prix offert par la Caisse des Ecoles, Pirot 3 n. Prix offert par M. Bauby, adjoint, Desnos Eugène, 4 n. Prix d'honneur offert par la Caisse des Ecoles, Foucault Edouard 4 n.

Ecoles de l'Avenue de la République

FILLES

1^{re} Classe
1^{re} Division. — Prix d'honneur offert par M. Gautier, maire de Nanterre à Suzanne Mailet. Prix d'excellence offert par M. Bauby, adjoint au maire, à Louise Hyoset. Mélanie Delahaye 8 n., offert par M. Féron, député. Geneviève Colombani 7 n., offert par M. Brunswick. Renée Villard 7 n. Angélique Malassenet 5 n.
2^e Division. — Prix d'excellence offert par M. le Préfet de la Seine au nom du Conseil général, à Madeleine Bourgoin. Louise Delahaye 4 n. Yvonne Cagnon 3 n. Marcelle Labbé 3 n.

1^{re} Classe
1^{re} Division. — Prix d'honneur offert par M. Blanche, adjoint au maire, à Jeanne Ducorps. Marie Cuzol 6 n. Marguerite Combes 5 n.
2^e Division. — Prix d'excellence offert par le Comité de la Bibliothèque à Madeleine Le Breton. Yvonne Babel 6 n. Louise Tabuteau 4 n.
3^e Division. — Suzanne Tabuteau 4 n. Geneviève Delahaye 4 n. Henriette Causin 3 n. André Gérardot 3 n.

GARÇONS

1^{re} Classe
Cours moyen, 1^{re} division. — Prix d'honneur, Bristol René. Prix d'excellence, Carlier Georges. Larvaron Marius 12 n. Gérardot Henri 12 n. Villard Marius 7 n. Dambreville Albert 7 n. Hofinger Marcel 3 n. Chaumard 6 n. Ducorps. Marinier.
2^e Division. Prix d'excellence, Schleich Louis. Tabuteau 12 n. Peltier Marcel 8 n. Carton 5 n. Wenger Charles 4 n. Schweitzer Joseph 5 n. Bristol Albert. Delage Julien. Gonel Jules. Peltier Henri. Delage Adolphe. Bosger. Roger.
Examen du Certificat d'études
Les 4 élèves présentés à cet examen ont été reçus. Ce sont :

Bristol René. Carlier Georges. Larvaron Marius. Hofinger Marcel.
Livrets de Caisse d'Épargne
Livret de 10 francs, Bristol René (legs Becquet). Livret de 10 francs, Carlier Georges (legs Becquet). Livret de 5 francs, Larvaron Marius (legs Becquet). Livret de 5 francs offert par la Société coopérative « La Ruche », Hofinger Marcel.

2^e Classe
Cours élémentaire, 1^{re} division. — Prix d'honneur, Gérardot Julien. Prix d'excellence, Carlier Georges. Bristol René 4 n. Deslandres 4 n. Ballagny Julien 4 n. Carton Ernest. Ponten. Guehl. Roger Gabriel. Roger Gustave.
2^e Division. — Delage Ernest 4 n. Margaron 4 n. Carton Adolphe 4 n. Ballagny Louis. Pigué. Dabel. Burn. Blin. Chaumard Albert. Vernier. Peltier. Gastal Edouard.

Les Paroles de Gambetta

Le danger, à l'heure présente, est dans le manque d'énergie de quelques républicains qui courraient volontiers d'hypocrisies libérales leur liché en face du peuple. Il faut les défendre contre eux-mêmes contre les sophismes de la libéralité que leur suggère perfidement Basile. A la trahison des Jules Roche, nous opposons les nettes déclarations de Gambetta. Cette éducation, il faut la faire absolument civile ; c'est le caractère même de l'Etat. Et qu'on ne s'égare pas à la persécution ! L'Etat laisse aux écoles la plus grande liberté, et nos adversaires sont les premiers à le reconnaître. L'Etat ne peut avoir aucune compétence, ni aucune action sur les dogmes, ni sur les doctrines philosophiques... Il faut que l'enseignement national soit conforme au principe même des sociétés, quel que soit leur mécanisme, non seulement des sociétés démocratiques, mais aussi des sociétés aristocratiques. Qui dil son intérêt à réunir d'hommes vult défendre leurs droits, remplir leur devoir et protéger par l'association leurs intérêts, ce qui est une chose libre, civile, laïque par excellence... (Discours du Harve, 18 avril 1872.)

« Et qu'on ne vienne pas me parler ici de violation de la liberté de la presse de famille. Ce n'est là qu'un ridicule sophisme à la portée de ceux qui ont fait vœu de ne pas avoir de famille. Donc, l'éducation laïque, laïque je le répète, c'est-à-dire une éducation laïque pour les hommes qui veulent agir et se conduire en hommes qui vivent, pensent, commencent, travaillent, luttent, combattent et s'entendent dans le domaine des réalités... » (Discours de la Ferté-sous-Jouarre, 14 juillet 1872.)

« ... Dans le programme républicain, comme programme républicain, j'ai toujours placé l'enseignement du peuple ; mais cet enseignement à dessein d'être avant tout insula de l'esprit moderne civil et maintenant conforme aux lois et aux droits de notre société.

« La-dessus, je voudrais vous dire toute ma pensée. Eh bien ! je désire de toute la puissance de mon âme qu'un enseignement soit seulement les écoles de l'Etat, mais qu'il insula de l'esprit moderne civil et maintenant conforme aux lois et aux droits de notre société.

« L'homme, je voudrais vous dire toute ma pensée. Eh bien ! je désire de toute la puissance de mon âme qu'un enseignement soit seulement les écoles de l'Etat, mais qu'il insula de l'esprit moderne civil et maintenant conforme aux lois et aux droits de notre société.

« L'homme, je voudrais vous dire toute ma pensée. Eh bien ! je désire de toute la puissance de mon âme qu'un enseignement soit seulement les écoles de l'Etat, mais qu'il insula de l'esprit moderne civil et maintenant conforme aux lois et aux droits de notre société.

« L'homme, je voudrais vous dire toute ma pensée. Eh bien ! je désire de toute la puissance de mon âme qu'un enseignement soit seulement les écoles de l'Etat, mais qu'il insula de l'esprit moderne civil et maintenant conforme aux lois et aux droits de notre société.

Il y a trente ans que ces paroles furent solennellement prononcées. — trente années de République — et nous en sommes encore à le redire parmi d'âpres luttes. Il faut enfin qu'elles deviennent une réalité. C'est l'heure décisive, nous ne pouvons reculer.

L'Application de la loi SUR LES CONGRÉGATIONS

D'après les renseignements parvenus au ministère des Cultes, le nombre des religieux qui devront réintégrer les maisons-mères, après l'application intégrale de la circulaire du président du Conseil, sera d'environ 2.500. On avait dit primitivement que leur nombre serait d'environ 6.000.

Cette erreur a été commise par plusieurs journaux, qui ont prétendu que la circulaire de M. Combes visait tous les établissements non autorisés où se trouvaient soignés ou hospitalisés des vieillards, des indigents ou des malades.

Aucune maison religieuse rentrant dans cette catégorie des établissements charitables ou hospitaliers, tels que les asiles, ouvroirs, maisons de secours, etc., n'a été touchée.

Bien mieux, lorsqu'un établissement congréganiste présente un double caractère, qu'il rentre tout ensemble une école et un asile, et qu'on ne peut fermer l'école sans fermer l'asile, le gouvernement a donné l'ordre aux préfets de s'abstenir.

De même, également, aucune mesure de rigueur n'a été prise à l'égard de ce qu'on est convenu d'appeler les ordres contemplatifs, c'est-à-dire les ordres qui s'adonnent exclusivement à la prière.

Seuls seront fermés les établissements congréganistes « enseignants » qui ne se sont pas conformés aux dispositions de la loi.

Et encore, même vis-à-vis de quelques-uns de ces établissements, le gouvernement a fait preuve de tolérance. C'est ainsi que ceux des établissements enseignants qui ont pu exhiber un décret-tutelle — entendez par là un décret autorisant simplement une congrégation à acquiescer un immeuble, ce qui est loin d'être un décret autorisant une congrégation à s'établir dans un immeuble — ont été exceptés des mesures de rigueur, quand bien même ce décret daterait du second Empire ou de la seconde République.

De même, le gouvernement a laissé en dehors de l'application de la loi les asiles d'enfants, les garderies et les crèches.

En réalité, il n'est pas frappés que les établissements d'enseignement, non autorisés, qui font concurrence aux établissements d'enseignement de l'Etat.

ETAT-CIVIL
NAISSANCES. — Moreau Germaine, 12, route de Cherbourg; Excoffier Pierre, 24, boulevard du Midi; Mathieu Louis, 75, avenue de la République; Rouzier Suzanne, 6, rue du Marché; Godard Marthe, 6, rue Saint-Germain; Epron Gergette, 96, avenue Félix-Faure; Foucher Hélène, 3, rue du Docteur-Poucault.

PUBLICATIONS. — M. Seigne, à Nanterre et Mile Julien, à Puteaux; M. Alips et Mile Wagner, à Nanterre; M. Dupré, à Nanterre et Mile Beluard, à Puteaux; M. Delépine et Mile Desjardins, à Nanterre; M. Francu et Mile Desort, à Nanterre.

MARIAGES. — M. Charleux et Mile Pottier, à Nanterre; M. Dardeau à Paris et Mile Blandin, à Nanterre.

DECES. — Mile Eymard, 17 ans, 25, rue du Chemin-de-Fer; enfant Calvatrac, 6 ans, sente des Cabines; enfant Berac, 11 mois, 20, rue du Bois; enfant Gesnouin, 3 mois, 9, rue du Mont-Valérien; M. Mayer, 55 ans, 22 rue Victor-Hugo; enfant Givry, 3 mois, 13, rue Saint-Germain; M. Martin, 56 ans, boulevard du Nord, 22; M. Blampain, 65 ans, 9, rue Paul-Bert; M. Lecoine, 50 ans, 74, rue Saint-Germain; enfant Fossier, 15 jours, chemin des Hautes-Fontanelles; M. Trévalinet, 57 ans, rue Saint-Germain, 33.

meubles et avoir mis sens dessus dessous l'appartement, d'une somme de 400 francs en or et de bijoux estimés 1.600 francs.

Sanglante agression

Dix contre deux. — Cinq arrestations
La nuit de mercredi à jeudi a été marquée par une sanglante agression, au cours de laquelle deux personnes ont été blessées gravement.

M. Louis Taupin, négociant en chiffons, et sa femme se dirigeaient à minuit et demi vers leur domicile, rue du Tir.

Tout à coup, ils se virent enveloppés par une bande d'individus — une dizaine à peu près — tous armés, des uns de grands couteaux, les autres de solides gourds.

Les rôdeurs eurent tôt fait de se ruer sur les deux époux, qu'ils tassaient et qu'ils rouèrent de coups de casse-tête.

Le mari fut le plus grièvement atteint : outre de nombreuses contusions, il a eu le crâne fendu d'un coup de couteau. Il a dû être transporté à l'hôpital Beaujon. Quant à Mme Taupin, blessée au ventre et à la poitrine, après avoir reçu des soins dans une pharmacie, elle a été transportée à son domicile.

Au bruit de la bataille, les agents de ronde accoururent. Aussitôt, la bande prit la fuite sans avoir eu le temps de dépouiller ses victimes.

Les agents s'élançèrent à la poursuite des fuyards, qu'ils rejoignirent route de Mont-Valérien.

Les rôdeurs leur opposèrent une résistance des plus acharnées, et c'est seulement après avoir fait luire la lame de leurs sabres qu'ils parvinrent à s'emparer de cinq des batailleurs : Louis Casette, âgé de 22 ans; la fille Ferrand, même âge; Guillaume Hoffmann, sujet belge, 26 ans, sous le coup d'un arrêté d'expulsion; Paul Molinier, 24 ans; Alphonse Avril, 23 ans, ce dernier a subi déjà huit condamnations.

Tous les cinq, conduits au commissariat de M. Lompré, y ont été interrogés, puis ont été envoyés au Dépôt.

Leurs comparutions sont recherchées.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Moreau Germaine, 12, route de Cherbourg; Excoffier Pierre, 24, boulevard du Midi; Mathieu Louis, 75, avenue de la République; Rouzier Suzanne, 6, rue du Marché; Godard Marthe, 6, rue Saint-Germain; Epron Gergette, 96, avenue Félix-Faure; Foucher Hélène, 3, rue du Docteur-Poucault.

PUBLICATIONS. — M. Seigne, à Nanterre et Mile Julien, à Puteaux; M. Alips et Mile Wagner, à Nanterre; M. Dupré, à Nanterre et Mile Beluard, à Puteaux; M. Delépine et Mile Desjardins, à Nanterre; M. Francu et Mile Desort, à Nanterre.

MARIAGES. — M. Charleux et Mile Pottier, à Nanterre; M. Dardeau à Paris et Mile Blandin, à Nanterre.

Bézuchet ne croit pas à la faillite de la science, bien au contraire :

ÉCHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES

NAISSANCES. — Trumeau Louis-Théodore, 7, rue Hervet; Soum Marcel-Jean-Henri, boulevard des Ormes, 21; Mérite Marie-Marguerite-Suzanne, avenue de Paris, 312.

PUBLICATIONS. — Légrain Eugène, jardinier, 228, avenue de Paris, Rueil et Fléchar Marie-Angélique, cuisinière, 67, avenue Malakoff.

DECES. — Buogmann veuve Coret, 81 ans, blanchisseuse, rue du Gué, 40; Fleischer veuve Carton, rentière, 73 ans, avenue de Paris, 65.

Vol d'effets
M. Cherrier Auguste, jardinier, avenue de St-Cloud, 7, rue Hervet; Soum Marcel-Jean-Henri, boulevard des Ormes, 21; Mérite Marie-Marguerite-Suzanne, avenue de Paris, 312.

Triste disparition
Mlle Marie-Augustine D..., âgée de 35 ans, fille de semaine, chez un blanchisseur de Rueil, depuis de longues années, a disparu depuis dimanche, annonçant par une lettre laissée sur la commode de la chambre qu'elle occupait chez ses patrons, qu'elle allait se jeter au pont de Chateau.

Il paraîtrait, malheureusement, qu'elle a donné suite à son funeste projet, car, au cours de l'enquête ouverte par M. le commissaire, on a appris qu'une personne habitant près de là, a entendu, vers 10 h. du soir, le bruit produit par la chute d'un corps dans l'eau.

On se perd en conjectures pour expliquer la triste détermination prise par Mlle D...

Délit de pêche
Un procès-verbal a été dressé, pour pêche à la ligne de fond, contre M. M..., âgé de 45 ans, journalier, demeurant rue de l'Hôtel-de-Ville.

La fuite des filous nationalistes
Rueil vient de perdre quelques militants du Parti nationaliste qui sont déguerpis cette semaine sans tambour ni trompette, laissant de nombreuses dettes derrière eux.

Les dupés, bien entendu, sont des poires nationalistes; cela leur apprendra à être plus circonspects à l'avenir et à se méfier de ces individus provenant on ne sait d'où et qui se montrent adversaires acharnés du gouvernement, afin de se faire bien voir des gogos qui, ne rêvant que plaies et bosses, leur accordent sans réflexion leur confiance et leur confient leur bourse.

Les fuyards nationaux ont laissé environ 10.000 francs de dettes. Les dupés sont furieux, cela se comprend.

Au terme d'octobre, nous aurons à enregistrer certainement la fuite du reste de la bande.

Attentat à la pudeur
Un ancien officier des Zouaves du Pape, bien connu à Rueil où il était désigné communément sous le titre de « Mon Oncle » à cause des nombreuses et diverses jeunes filles qui l'accompagnaient, vient de se faire pincer, à Bougival, où il habite, par les gendarmes.

POUR RIRE!
On fait remarquer à Toto qu'il doit s'estimer bien heureux d'avoir des parents qui le chérissent, qui ne le laissent manquer de rien.

« L'enfant, avec élan :
— Oh ! oui ! les papas et les mamans, c'est une belle invention ! »

500,000 francs à gagner

Nous ne croyons pas sans intérêt d'informer nos lecteurs qu'une importante Société a décidé de distraire de son budget de réclame une somme de 500,000 francs, destinée à constituer des prix de 20, 50, 100, 1.000 frs., etc., en vue de récompenser ceux qui consomment de son produit qui voudront bien lui prêter leur concours.

Ces nombreux prix sont destinés aux personnes qui apporteront leur collaboration à cette Société sous toutes les formes possibles, et qui lui feront connaître, avec les moyens de les réprimer, les fraudes de toutes nature dont son produit est l'objet.

Des prix sont aussi destinés aux meilleurs auteurs de pièces de vers, poésies de toutes sortes, morceaux de chant, de musique, etc., vantant les mérites de ce produit.

Une Notice explicative donnant de plus amples détails sur la manière de concourir à un des prix ci-dessus, est adressée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre à la Société de SAINT-RAPHAEL QUINQUINA, 18, avenue Parmentier, à Paris.

CHEMINS DE FER DE L'OUËST
Trains de plaisir à marche rapide de Paris à Dieppe, tous les dimanches, aller et retour dans la même journée.

aller : départ de Paris (Saint-Lazare), à 9 h. 35 du matin. — Arrivée à Dieppe vers 10 h. 35 du matin.

Retour : départ de Dieppe à 8 h. 35 du soir. — Arrivée à Paris (Saint-Lazare), vers minuit 30.

Prix (aller et retour) : 2^e cl. 9 fr., 3^e cl. 6 francs.

Le nombre de places est limité.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE
Voyages circulaires à itinéraires fixes

Il est délivré toute l'année à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter en 1^{re} ou 2^e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes ainsi que l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Bavière.

AVIS IMPORTANT. — Les renseignements les plus complets sur les voyages circulaires et d'excursion (prix, conditions, cartes et itinéraires) ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le Livret Guide officiel édité par la Compagnie P.-L.-M. et mis en vente au prix de 50 centimes dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie; ce livret est également envoyé contre 0 fr. 85 adressés en timbres poste au service central de l'exploitation P.-L.-M. (Publicité) 20, boulevard Diderot, Paris.

Chemin de fer d'Orléans
Excursions
La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursions comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} Itinéraire: Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.
2^e Itinéraire: Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-

Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e Itinéraire: Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ, 30 JOURS.
Prix des billets: 1^{re} classe, 163 fr. 50 c.; 2^e classe, 122 fr. 50 c.

Places de luxe. — Compartiments-couchettes
La Compagnie d'Orléans met à la disposition des voyageurs, sur la ligne de Paris à Bordeaux, dans les express 25 et 33 partant de Paris, ainsi que dans les express 20 et 24 partant de Bordeaux, des places de compartiments-couchettes, dont le prix est très sensiblement inférieur à celui des places à lits-toilette.

Le prix d'une place de compartiments-couchettes est égal au prix d'un billet de première classe, augmenté d'un supplément de 10 francs, quel que soit le parcours à effectuer.

Le nombre de ces places étant limité, il ne pourra être satisfait aux demandes que dans la mesure des disponibilités.

LABRADOR — Catalogue gratis franco. Nous recommandons les lecteurs les...
UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maux de gorge, gichtes, rhumatismes, etc., un moyen simple et efficace, d'obtenir un soulagement complet, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, A. M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

PLACE SAINT-VINCENT-DE-PAUL
122, rue Lafayette, Paris
(HOTEL PARTICULIER)
Pastel
Peinture
Miniature
Encre
Charbon
Sanguine
Encre

PIERRE PETIT & SES FILS
Chevalier de la Légion d'Honneur
PHOTOGRAPHIE D'ART & DE LUXE
AGRANDISSEMENTS
De tous les anciens Portraits.
ANÉMIE GUÉRISON RADICALE EN 20 JOURS. Avec les Élixirs de VINCENT DE PAUL.

AUTORISATION DE L'ÉTAT
(Décret du 30 avril 1887)
Approbation de l'Académie de Médecine
EAU NATURELLE
Vais
SOURCES MIRELLE
Vais, Espagne, thermalité
EAU DE TABLE
Vais
Excellence

Souveraine contre les affections de l'estomac, du foie et des reins.
La meilleure marché des eaux de Vais.

TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1^{re} CLASSE: 1883, 1889, 1894
LÉON PIZZERI (en concession)
14, rue Ravier, 14 - PARIS
MIS EN VENTE. — Les envois et les commandes sont gratuits.
Le Directeur-Gérant: E. HUBY.